

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 31 août 2020

Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1^{er} septembre 2020

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix des hydrocarbures.

Un contexte international qui entraîne une baisse des prix des carburants ainsi que du gaz

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois d'août, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la hausse pour le supercarburant (+ 2,09 %) par rapport au mois précédent, et à la baisse pour le gazole (-1,29 %).

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE enregistre une hausse à 345 \$/TM (+ 1,47 %). La cotation du Propane évolue dans le même sens (+ 1,39 %).

Le fret est stable sur la période.

De plus, à la suite d'une évolution de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1819 \$ pour 1 € pour le gaz et 1,1824 pour les carburants (10 août férié à SINGAPOUR).

Les marges de gros, les marges de détail, ainsi que les frais de passage qui sont fixés par arrêté préfectoral restent pour leurs parts inchangés.

Il en découle ainsi :

- Pour le sans plomb

Le prix public est en baisse à 1,25 €/litre (- 2 cts). Cette évolution s'explique essentiellement par l'appréciation de l'Euro face au Dollar (+ 4,08 %) qui vient contrebalancer la hausse de la cotation (+ 2,09 %).

- Pour le gazole

Le prix de vente est en baisse à 0,96 €/litre (- 1 ct). L'évolution de la parité €/\$ vient compléter la baisse des cotations.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone: 0262 40 77 77

Courriel: communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet: www.reunion.gouv.fr Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974

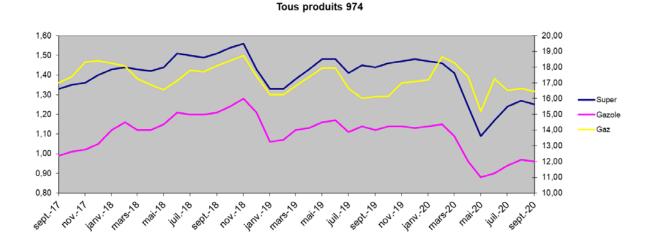
- Pour le gaz

Le prix final de la bouteille est en baisse à 16,46 €. Cette évolution s'explique par le renforcement de l'Euro face au dollar (+4,21 %), qui vient contredire la hausse des cotations mensuelles (+ 1,46 % en cumulé). Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs.

En conséquence, les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1er septembre 2020 :

Libellé du produit	01/08/20	01/09/20	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,27	1,25	-1,57 %
Gazole (€/litre)	0,97	0,96	-1,03 %
GNR (€/litre)	0,6	0,58	-3,33 %
Pétrole lampant (€/litre)	0,59	0,58	-1,69 %
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,6	0,59	-1,67 %
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,59	0,59	0,00 %
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	16,64	16,46	-1,08 %

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite